

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 2157

présenté par  
M. Gernigon, M. Benoit et M. Thiébaud

-----

**APRÈS L'ARTICLE 14, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--